



Loon-Plage : les travaux de l'usine de H2V pourraient démarrer au printemps 2021

Après le Dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE), qui sera déposé ce mercredi à la préfecture de Lille, la société H2V (production d'hydrogène vert) effectuera sa demande de permis de construire ce jeudi matin, à la mairie de Loon-Plage. Les premiers coups de pioche pourraient être donnés au printemps 2021.

Des réunions publiques très constructives, un bilan de la commission nationale du débat public très positif, des financeurs qui manifestent un intérêt croissant, des démarches administratives qui s'accroissent et RTE (réseau de transport d'électricité) qui décide de poursuivre l'aventure au côté de l'investisseur : aujourd'hui, rien ne paraît perturber le projet de construction d'une usine de production d'hydrogène vert, porté par H2V Product. À la clé ? La création de cent emplois et un investissement de 250 millions d'euros sur un site appartenant au Grand Port maritime de Dunkerque, juste à côté de l'usine Gassco (gaz de Norvège).

Comme le souligne Lucien Mallet, président de la société parisienne : « Quatre réunions publiques, ainsi que deux rencontres de proximité et deux ateliers thématiques se sont tenus (*), qui ont démontré que la population a bien accepté notre projet. Quant à la commission nationale du débat public, elle nous incite dans son rapport à le poursuivre. »

Premiers coups de pioche en 2021 ?

Après le Dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE), qui sera déposé ce mercredi à la préfecture de Lille, Lucien Mallet ira à la mairie de Loon-Plage ce jeudi matin pour y déposer le permis de construire. « L'État dispose de neuf mois pour répondre à notre demande de permis. Durant cette période, nous n'aurons pas le temps de nous ennuyer : réponses aux demandes d'informations supplémentaires qui pourraient nous être formulées, travail sur les formations aux métiers de l'hydrogène et sur les plans d'exécution des ouvrages (tuyauteries, génie-civile, câbles, etc.), consultation des entreprises, et bien sûr, bouclage du financement. »

Le financement, justement. Sur l'enveloppe globale de 250 millions d'euros, H2V apportera 70 millions en fonds propres, et pour le solde, la société parisienne ira solliciter les banques. « Cinq ou six se sont déjà proposées, ce qui démontre qu'aujourd'hui, le secteur de la banque et de la finance s'intéresse fortement à l'hydrogène », souligne Lucien Mallet.

Une fois le permis de construire obtenu, le chantier pourrait démarrer au printemps 2021 pour une durée d'un an. « La première tranche de 100 mégawatts, construite sur une superficie de 13 hectares, pourrait être mise en service vers 2022-2023. Quant à la deuxième, qui sera la jumelle de la première, et pour laquelle nous avons déjà réservé une surface de 15 hectares au port de Dunkerque, démarrera une année plus tard », conclut Lucien Mallet.

(*) À Dunkerque, Loon-Plage et Grande-Synthe.

Dans leur bilan sur la concertation publique autour du projet de H2V, les deux garantes de la commission nationale du débat public résument : « La concertation a permis d'engager un dialogue avec le territoire et a constitué pour les maîtres d'ouvrage un temps de réflexion fructueux. Nous tenons à souligner la totale disponibilité de la maîtrise d'ouvrage vis-à-vis des garantes (de la commission, ndlr) et du public pendant la concertation et un attachement à répondre positivement aux différentes demandes du public en matière d'outils d'information. »

Se reposant sur ce bilan positif, les deux maîtres d'ouvrage du projet, H2V et RTE (réseau de transport d'électricité), ont fait le choix de poursuivre le projet, en prenant plusieurs engagements. H2V s'engage, entre autres, à rendre son projet « vertueux en termes d'utilisation des ressources, de maîtrise de ses effets sur l'environnement et de création d'emplois locaux durables ».

RTE : un raccordement de 4 km

De son côté, RTE réalisera le raccordement électrique de l'usine, soit une liaison souterraine de

225 000 volts jusqu'au poste électrique de Grande-Synthe. « Cela représente une distance de 4 km. Trois câbles placés dans des fourreaux seront enterrés à 1,50 m de profondeur. Quant au chantier, il devrait durer environ 7-8 mois », détaille Alain Pennaneac'h, directeur du centre de développement ingénierie chez RTE.

Parmi ses engagements, RTE entend favoriser l'insertion par l'emploi à travers l'intégration de clauses sociales d'insertion dans les marchés de travaux du raccordement. « Le chantier va représenter des milliers d'heures de travail, reprend Alain Pennaneac'h. Dans les marchés que nous passerons auprès des entreprises, nous précisons dans le cahier des charges qu'elles s'engagent à intégrer des personnes en recherche d'emploi. »

Le projet d' **H2V** Product s'inscrit dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, actée par l'État pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'usine qui sera construite à Loon-Plage, dans le port ouest de Dunkerque, ne sera pas classée Seveso. Elle produira donc de l'hydrogène par électrolyse de l'eau, et non à partir d'hydrocarbures, comme c'est le cas aujourd'hui. D'où son nom **d'hydrogène vert**.

Ensuite, l'hydrogène sera utilisé pour produire du biogaz, en l'associant par méthanisation au CO2 d'usines voisines. Les produits finaux, eux, pourraient notamment être commercialisés par injection dans les réseaux de transport de gaz naturel, domestique et industriel.

https://lvdneng.rosselcdn.net/sites/default/files/dpistyles_v2/ena_16_9_extra_big/2020/02/11/node_708626/45357923/public/2020/02/11/B9722539429Z.1_20200211145637_000%2BGJBFGEUAS.2-0.jpg?itok=qqPw46dM1581429432

Voilà à quoi ressemblerait la future usine de production d'hydrogène de **H2V**, qui devrait être construite dans le port ouest, à Loon-Plage. PHOTO REPRO LA VOIX.